

Commission Recherche Plénière

23 juin 2026

Présents :

D. Alquier, Vice-Président Recherche et membre élu
E. Allard-Vannier, M. Amalric, L. Angel, S. Barrat, P. Besson, C. Bonnetier, L. Boudesocque,
B. Brizard, V. Fagot-Desperies, S. Ferré, J.P. Fouquet, B. Giraudeau, A. Hulin, A. Krykun,
F. Laumonnier, G. Le Quilliec, C. Richard, S. Roland, C. Suppo, C. Wardak

Invités : I. Guillouet, N. Guivarc'h

Excusés :

S. Aubert, P. Belleville, E. Biquand, H. Blasco, P. Boissé, B. Bouazzaoui, C. De Runz,
M. Demathieu, C. Giraudeau, F. Juredieu, A. Nué, M. Ovide, R. Rouffaud, T. Ruspil,
G. Savard, S. Servais, F. Spinhirny, C. Van Heijenoort, M. Vidakovic

L'ordre du jour est le suivant :

1. Présentation du Usetech'lab – J.-P. Fouquet – annexe 1
2. Présentation de ACCESS CVL – Ch. Beauquel – annexe 2
3. Informations générales
4. Changement de direction à EES au 01/09/2026
5. Changement de direction LIFAT au 01/09/2026
6. Règlement intérieur UMR IRBI
7. Validation du compte-rendu de la CR du 19 mai 2026
8. Examen des réponses à l'AAP Petits Equipements – annexe 3 – pour décision
9. Questions diverses

1. Présentation du Usetech'lab – J.P. Fouquet – Annexe 1

Le USETech'Lab est un living lab en santé créé en 2019 à l'initiative de trois partenaires fondateurs : l'Université de Tours, le CHRU de Tours et VYV3 Centre-Val de Loire. Né d'une réflexion sur les effets des innovations technologiques dans le secteur médico-social et sanitaire, il s'intéresse particulièrement aux impacts du numérique et de l'intelligence artificielle sur les pratiques professionnelles. Son originalité réside dans une approche centrée sur les sciences humaines et sociales, notamment la sociologie, afin d'analyser les transformations induites par les technologies au-delà de leurs seules performances techniques.

Le living Lab étudie la manière dont les innovations modifient les métiers, les compétences, les organisations du travail ainsi que les relations entre professionnels de santé, patients et aidants. L'objectif n'est pas de promouvoir ou de rejeter les technologies, mais de comprendre comment elles sont réellement reçues, appropriées ou parfois contestées sur le terrain. Les chercheurs observent ainsi les usages dans des

contextes variés tels que les hôpitaux, les EHPAD, les structures médico-sociales ou encore les dispositifs de soins à domicile.

Pour mener ces travaux, le USETech Lab combine des enquêtes de terrain classiques (observations, entretiens, analyses organisationnelles) avec un dispositif original de simulation. Des espaces reproduisant des chambres ou des lieux de soins permettent à des professionnels d'expérimenter des outils innovants dans des situations proches de la réalité. Ces simulations sont filmées puis analysées collectivement afin d'identifier les bénéfices, les difficultés d'usage et les effets potentiels sur les organisations. À travers cette démarche, le living Lab cherche à anticiper les impacts des innovations, à favoriser leur intégration dans les pratiques de soins et à contribuer à la formation des professionnels de santé de demain.

2. Présentation de Access CVL – C. BEAUQUEL – annexe 2

ACCES-CVL est un tiers-lieu d'expérimentation en santé numérique soutenu dans le cadre du programme national France 2030. Il s'inscrit dans un réseau national de dispositifs dédiés à l'innovation en santé et constitue le site de référence pour la région Centre-Val de Loire. Il a débuté ses activités en 2025 avec l'ambition de devenir la porte d'entrée régionale pour l'expérimentation et l'évaluation des innovations numériques en santé.

Le projet repose sur un consortium de huit partenaires associant établissements de santé, universités, acteurs économiques et institutions publiques. Parmi eux figurent notamment les CHU de Tours et d'Orléans, les universités de Tours et d'Orléans, des structures d'accompagnement à l'innovation ainsi que l'Agence Régionale de Santé. Cette diversité permet de mobiliser des compétences complémentaires dans les domaines scientifiques, cliniques, réglementaires, économiques et industriels.

La mission principale d'ACCES-CVL est d'accompagner les entreprises innovantes, les start-up et les porteurs de projets dans le développement de leurs solutions numériques. Le tiers-lieu propose différents services allant de la validation des preuves de concept à la réalisation d'études cliniques, d'études d'usage, d'évaluations d'impact organisationnel et d'analyses médico-économiques. L'objectif est d'aider les innovateurs à démontrer l'efficacité, l'utilité et la viabilité de leurs solutions avant leur déploiement à grande échelle.

Deux axes stratégiques ont été retenus en cohérence avec les besoins régionaux : la coordination des soins et la communication augmentée. Le premier vise à améliorer les échanges entre professionnels de santé afin de fluidifier les parcours de soins dans un territoire confronté à une faible densité médicale. Le second concerne les technologies permettant de faciliter la communication entre les patients, les soignants et les aidants, notamment pour les personnes présentant des difficultés d'expression. Plus largement, ACCES-CVL cherche à fédérer l'ensemble des acteurs de l'écosystème régional afin de favoriser l'émergence, l'évaluation et l'adoption d'innovations répondant aux besoins réels du terrain.

3. Informations générales

3.1 Belle réussite du festival (Re)Cherche et Trouve (5-6-7 juin)

Piloté par le pôle SAPS de la DRV-RED, le festival (Re)Cherche et Trouve s'est tenu du 5 au 7 juin 2026 au château du Plessis à la Riche. Il s'agit d'un festival gratuit pour rapprocher recherche, arts et société. Pour cette première édition, ce festival a rencontré un beau succès en accueillant près de 1.800 visiteurs sur 3 jours.

3.2 Première session de la formation à l'encadrement doctoral – 19 juin 2026

Conformément aux engagements pris et en cohérence avec l'évolution du règlement de l'HDR (*vote CR juin 2025*) qui rend obligatoire pour les candidats le suivi d'une formation sur l'encadrement doctoral, une première session s'est tenue le 19 juin 2026.

Cette formation faite par Adoc Metis (association d'anciens doctorants) a été globalement très appréciée. La conférence a réuni le matin environ 60 personnes et l'atelier l'après-midi 25 personnes. Quelques ajustements seront effectués afin de préparer la session suivante qui aura lieu le 2 octobre.

Un membre de la CR souhaite savoir si le sujet des VSS a été abordé. Le sujet a bien été abordé mais pas de manière approfondie. Il est précisé qu'en complément une formation portée par le rectorat et dédiée à l'encadrement doctoral / VSS "Appréhender les violences sexistes et sexuelles dans l'encadrement doctoral », sera organisée en 2026/2027 (date à définir).

3.3 Workshop ANR JCJC le 18 juin à la MSH

Le VP Recherche informe les membres de la CR que la seconde édition du workshop ANR JCJC s'est tenue le 18 juin 2026 et qu'il a réuni une trentaine de jeunes chercheuses et chercheurs. Ce type d'évènement permet d'identifier et de sensibiliser les jeunes collègues au dépôt de projets dont en premier lieu les ANR JCJC.

Un membre de la CR s'interroge sur l'intérêt à l'avenir de la rendre obligatoire. A priori, elle ne sera pas obligatoire. La participation est incitative par le biais entre autres des DU.

On constate aujourd'hui un bon taux de participation et le format avec 25/30 participants est bien calibré.

3.4 ANR plan 2027

Les informations obtenues récemment n'envoient pas de bons signaux quant au futur plan ANR 2027.

1°) Baisse de crédits de l'ANR dans la révision budgétaire de l'état

- Impact sur les taux de succès (à la baisse)
- Impact probable sur le préciput (30% → 27 %)

2°) Volonté du ministre et de la DGRI de pousser à aller à l'Europe

- Instrument PRME (mono-équipe) → Engagement EUROPE !
- Instrument PRC remanié en intégrant en sus des critères d'évaluation habituels
- Les projets devront se positionner sur l'échelle TRL (Technology Readiness Level pour le secteur SST) ou SRL (Societal Readiness Level pour le secteur SHS).
- Régulation du nombre de dépôts (car augmentation forte)

Le constat est que de plus en plus de dossiers sont rédigés par l'IA, il y aura donc un engagement « éthique » à signer par les porteurs.

Une communication sera faite avant fin juin pour que les équipes puissent intégrer les nouveaux critères.

3.5 Aide aux doctorants internationaux 2026 – 2^{ème} vague

Pour mémoire, la Fondation Rabelais a voté sur son budget 2026 une enveloppe de 3 000€ pour venir en aide à des doctorants internationaux pendant leur séjour sur Tours. Lors de la vague 1 en janvier 2026, 1 600 € ont été distribués à 2 doctorants (800€ chacun). Pour la vague 2 il restait donc 1 400€ à attribuer. La Fondation alloue des aides entre 600€ et 1 000€ maximum.

La commission ad hoc qui s'est réunie le 23 juin 2026 constate de nouveau le faible nombre de dossiers réceptionnés. De plus, un certain nombre ne correspondent pas aux critères du cahier des charges.

Sur les 4 dossiers réceptionnés, 1 relève de l'ED SSBCV, 1 de l'ED H&L et 2 de l'ED SSTED. Un premier filtre a été opéré par les écoles doctorales concernées. Trois ont reçu un avis favorable ou très favorable des ED et un dossier a reçu un avis défavorable. Les montants demandés varient entre 800€ et 8 000€.

Après examen des dossiers, il en ressort que :

- Un dossier a reçu un avis défavorable de l'école doctorale et de la commission Adhoc.
- Un dossier a reçu un avis très favorable de l'école doctorale mais un avis défavorable de la commission Adhoc

Une fois ces éléments exposés et après échanges, il a été proposé à l'unanimité d'allouer :

- une aide de 1 000€ à une doctorante de l'ED H&L
- une aide de 200€ à une doctorante de l'ED SSTED

Soit un total de 1 200€.

Le conseil d'administration de la Fondation Rabelais se réunira le 8 septembre 2026 afin de décider des aides allouées sur la base des propositions faites par la commission ADI du 23 juin 2026

La Fondation Rabelais s'interrogeait depuis quelques mois sur sa participation à ce dispositif à l'avenir. Elle a confirmé qu'elle n'allouerait plus de fond pour cette opération dès 2027.

Des membres de la CR s'interroge sur les raisons de la Fondation Rabelais de ne pas poursuivre son engagement dans ce dispositif.

La diminution des candidatures avec un grand nombre qui ne correspondaient pas aux critères de cette ADI explique en partie ce choix. D'autre part, la Fondation Rabelais souhaite s'orienter vers d'autres actions. Elle mène actuellement une réflexion et pourrait à titre d'exemple, soutenir les étudiants sportifs de haut niveau.

Il est demandé alors quels nouveaux dispositifs de la Fondation viendraient en soutien à la recherche et en particulier en lien avec les étudiants doctorants ou les M2. Le VP Recherche redit que la réflexion est en cours du côté de la Fondation et qu'il reviendra vers la CR quand il aura des informations plus précises.

3.6 Bourses Rabelaisiennes

La commission *ad hoc* qui s'est tenue le 5 juin 2026 a sélectionné 2 sujets parmi les 10 qui ont été remontés par les 5 écoles doctorales. Il s'agit de sujets interdisciplinaires impliquant 2 ED (voir tableau ci-dessous).

ED 1	ED 2	UR	Classement ED 1	Classement ED 2	Etablissement / partenaire	Directeur de thèse	Co-directeur	Co-encadrant	Sujet
MIPTIS	H&L	LIFAT / CESR	1	1	U Suède (NEOLAIA) / U Allemagne (NEOLAIA)	Hubert CARDOT	Philippe VENDRIX		De l'image à l'encodage aligné : pipeline OMR et alignement texte-musique pour la notation musicale de la polyphonie des XVe et XVIe siècles.
SSBCV	EMSTU	PRC / GÉHCO	1		U Italie (NEOLAIA) / U Espagne (NEOLAIA)	Philippe MONGET	Nathalie GASSAMA		Étude de l'évolution des gènes codant les protéines de métabolisation des Xénobiotiques et d'élimination des polluants éternels (PFAS) dans tout le règne vivant, animal, végétal, fongique, microbien. Implications dans l'écologie de l'environnement.

La troisième et dernière bourse rabelaisienne a été utilisée en tant que bourse handicap. En parallèle, l'UT a fait remonter une demande de bourse handicap supplémentaire au ministère appuyant sa demande sur cet engagement.

Quelle que soit la réponse du ministère, l'Université de Tours s'est engagée à octroyer cette bourse Rabelaisienne à un doctorant en situation de handicap.

4. Changement de direction à EES au 01/09/2026

Comme indiqué dans le dossier HCERES pour le contrat 2024/2028, il était prévu dès le départ un changement au niveau de la direction de EES à compter du 1er septembre 2026. Ainsi,

- Hervé BRETON, qui était jusqu'ici directeur devient directeur adjoint.
- Frédéric DENIS, qui était jusqu'ici directeur adjoint devient directeur

☞ La commission recherche émet un **avis favorable à l'unanimité** sur cette proposition.

5. Changement de direction au LIFAT au 01/09/2026

Après un mandat de 5 ans qui se terminera en août 2026, la direction actuelle du LIFAT a proposé au conseil de laboratoire de procéder à un vote afin d'élire une nouvelle équipe de direction. Deux listes avec un directeur + 1 ou 2 directeurs adjoints ont été candidates.

Les résultats du vote ont été favorables à la nomination de Vincent T'Kindt comme directeur, Sabine Barrat comme directrice adjointe et Nicolas Labroche comme directeur adjoint à la direction du LIFAT à compter du 1er septembre 2026.

☞ La commission recherche émet un **avis favorable à l'unanimité** sur cette proposition.

6. Règlement intérieur UMR IRBI

Le VP Recherche soumet aux membres de la CR le règlement intérieur de l'UMR CNRS IRBI pour avis.

Il en profite pour préciser qu'un travail auquel il participe est en cours pour établir une trame commune pour l'ensemble des UR, ce qui pourrait faciliter ce travail dans l'avenir.

Un membre de la CR demande une précision sur la subtilité entre directeur adjoint et adjoint au directeur.

Cette distinction est liée au CNRS qui considère qu'un personnel BIATSS ne peut pas être directeur adjoint mais adjoint au directeur. Dans les faits, ils exercent les mêmes missions.

☞ Après cet échange, la commission recherche émet un **avis favorable à l'unanimité** sur cette proposition.

7. Validation du compte-rendu de la CR du 19 mai 2026

Le VP recherche demande aux membres de la commission recherche s'ils ont des ajouts, des corrections et/ou des commentaires sur le compte rendu de la séance du 19 mai 2026 qui leur a été adressé avec la convocation.

☞ La commission recherche émet un **avis favorable à l'unanimité** sur le compte rendu de la CR du 19/05/2026

8. Examen des réponses à l'AAP Petits Equipements – annexe 3 – pour décision

Il s'agit d'un appel à projets récurrent, lancé et financé sur le budget de la commission recherche de l'établissement qui a voté **une enveloppe de 70 000 € pour 2026**. Cet appel vise à aider les unités de recherche dans l'acquisition ou la réparation d'un petit équipement scientifique.

Avant d'écouter les rapporteurs, il est rapidement rappelé les règles fixées dans le cahier des charges de l'AAP :

- Acquisition ou réparation d'un petit équipement scientifique (cofinancements encouragés mais non obligatoires pour les équipes rencontrant des difficultés de co-financement)
- Privilégier équipements servant en routine dans l'unité (collectif) cad des équipements de base dans l'unité, qui sont souvent maintenus et réparés compte tenu d'une utilisation régulière.
- Prendre en compte l'amélioration de l'efficacité énergétique (TES)
- Sont écartés les équipements demandés pour un chercheur isolé ou pour les fins d'un projet de recherche précis
- Financement maximal attribué : 7 000 €
- Transmission : il appartient au DU d'envoyer l'ensemble des demandes de son unité, accompagnées si nécessaire d'un classement des projets (si plusieurs projets sont déposés)

Compte tenu de la période probable de services votés au début 2027, il sera précisé aux porteurs que l'engagement de la dépense devra être effectué avant la fin 2026 pour éviter tout retard et/ou blocage.

Cette année, 20 dossiers ont été transmis pour des demandes de subvention atteignant un total de 96 243€ pour un coût total des opérations avec les cofinancements s'élevant à 141 969 €.

Il faudra préciser dans le futur appel à projet 2027 que les demandes de financement liées à l'acquisition de matériel pour du stockage de données numériques ne peuvent pas être retenues car elles sont contraires à la politique de l'établissement qui est engagée dans le data center régional.

Après avoir écouté les rapporteurs, le VP Recherche propose d'émettre un avis favorable sur la répartition des crédits de l'appel à projet « petits équipements » à hauteur de 65 393 €.

☞ La commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité sur cette proposition.

9. Questions diverses

Aucune question diverse.

L'ordre du jour étant épuisé, Daniel Alquier lève la séance.